



Notre engagement

À titre de membre du RQRA :

Je m'engage à respecter tous les règlements de mon regroupement.

Je déclare que j'adhère pleinement aux valeurs organisationnelles fondamentales du RQRA: de respect, d'intégrité et d'excellence sur lesquelles s'appuie le RQRA pour réaliser sa mission et qu'il véhicule auprès de ses membres.

Je crois à la qualité de vie de mes résidents. Cette qualité de vie passe par le droit à la dignité, au respect, à l'autonomie, à l'intimité et à l'information.

Par conséquent :

Je m'engage

- à respecter l'ensemble des lois et règlements touchant mon secteur d'activités, notamment la Loi sur les services de santé et les services sociaux;
- à agir de façon professionnelle, intègre, équitable, respectueuse et responsable à l'égard de mes résidents, de leur famille, de mes employés et de mes autres partenaires;
- à offrir des services sécuritaires et de qualité à mes résidents en m'inspirant des meilleures pratiques connues dans le domaine;
- à appliquer des règles rigoureuses d'hygiène et de propreté pour tous les aspects de l'environnement physique de ma résidence;
- à doter ma résidence de programmes ou de mécanismes d'amélioration continue de la qualité;
- à doter ma résidence d'un programme de formation continue s'adressant à l'ensemble des employés (gestionnaires, personnel clinique, préposés, employés de bureau, du service alimentaire et d'entretien, etc.);
- à favoriser, dans la mesure de mes moyens, le développement de mon secteur d'activités et à projeter une image positive des résidences pour aînés membres du RQRA.

Léon Legrain

